

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 novembre 2013**

Objet : Plan de financement pour une mutualisation de travaux sur la commune de Boussac – deuxième tronçon

L'an deux mille treize, le vingt-neuf novembre à quinze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt novembre, se réunit en session ordinaire, salle des Commissions N°2, au Conseil Général de la Haute Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 08

Votants : 08

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mme Guilaine JEANNOT PAGES	Vice-Présidente au Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Christian TRENTALAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général du Conseil Général Haute Vienne
Mr Olivier DUCOURTIEUX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Bernard JAUVION	Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (et son suppléant)	Vice-Président de la Communauté Agglomération Brive
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente de la Communauté Agglomération Brive
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)	Vice-Président Communauté Agglomération Gd Guéret

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le Conseil Général de la Creuse a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder à la pose de fourreaux de télécommunication en coordination avec la modernisation de la voirie et des réseaux dans le centre ancien de Boussac sous maîtrise d'ouvrage de la Commune.

Cette coordination de travaux concerne un deuxième tronçon de 183 mètres (cf délibération n° 338 du 1^{er} juillet 2013 pour le premier tronçon)

Un avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage signée avec la commune de Boussac, stipulant les droits et obligations des deux entités, est en cours de rédaction.

Le financement de cette opération est pris en charge par le Département de la Creuse, la Région Limousin, la Commune de Boussac et par l'Europe selon le plan prévisionnel ci-après :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	3 376.00 €	40 %
DEPARTEMENT CREUSE	2 110.00 €	25 %
Commune de Boussac	2 110.00 €	25 %
FEDER	844,00 €	10 %
<i>TOTAL</i>	<i>8 440.00€</i>	<i>100%</i>

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical votent, à l'unanimité, le plan de financement ci-dessus relatif à la mutualisation de travaux sur la commune de Boussac pour un deuxième tronçon, et donnent autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes.

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA HAUTE VIENNE
Par Limoges, le 29 novembre 2013
le - 3 DEC. 2013
Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

